



M. l'abbé LE BAIL,
professeur (1872-1876).

Le Baill Pierre : Né le 10-08-1845 à Landerneau ; 1869, prêtre et vicaire à Trégunc ; 1875, professeur au collège de Lesneven ; 1877, aumônier de l'hospice de Morlaix ; 1884, recteur de Kersaint-Plabennec ; 1889, curé-doyen de Plouzévédé ; 1904, chanoine honoraire ; 1910, prêtre résidant à Landerneau ; décédé le 13-12-1913.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1913 p. 923-924.

C'est avec une vive émotion que Landerneau apprit, samedi après-midi, la mort du vénéré M. Le Bail ; car les Landernéens aimaient leur compatriote et étaient fiers de lui. Et la mort est venue le surprendre dans l'accomplissement d'un acte de charité : il venait de terminer une lettre pour recommander, à l'un de nos sénateurs, l'infortune de braves gens auxquels il s'intéressait lui-même ; et la maladie de cœur dont souffrait M. Le Bail depuis longtemps l'a terrassé, alors que ses amis se réjouissaient de le voir remis de la fatigue qu'il avait bien voulu s'imposer, en prêchant une retraite d'Enfants de Marie, à Plouescat, retraite d'où il était sorti enthousiasmé.

M. Le Bail est mort à 68 ans, laissant l'exemple d'une vie bien remplie au service de la Sainte Eglise et des âmes. Dans tous les postes qu'il a occupés depuis sa sortie du Grand Séminaire en 1869, il n'eut pas d'autre préoccupation que de faire aimer l'Eglise et de procurer aux âmes à lui confiées tous les moyens de sanctification possibles. Nul aussi ne favorisa plus que lui les vocations sacerdotales et religieuses.

Après un court vicariat à Trégunc, on le voit distingué professeur à Lesneven ; il considérait le professorat comme un excellent moyen d'exercer l'apostolat et de préparer les élèves à suivre leur vocation ecclésiastique ; obligé pour raison de santé d'abandonner la carrière professorale et ses chères études littéraires, qui avaient laissé une si forte impression dans son esprit, il continua partout où il a passé à donner des leçons de latin à des enfants de la paroisse, et cela jusqu'au dernier moment ; beaucoup de prêtres lui doivent leur entrée dans le sacerdoce. Il exerça le saint ministère pendant quelques mois à La Forêt-Landerneau, à titre d'auxiliaire du vénérable M. Le Sueur ; puis nous le trouvons à Morlaix, aumônier de l'Hospice. Il a laissé dans cette maison le meilleur souvenir et, s'il est vrai que toujours on parle de lui avec admiration et vénération à l'Hospice de Morlaix, lui aussi avait gardé de ce poste et de ce ministère auprès des humbles le souvenir le plus vif : et quand il sera recteur de Kersaint-Plabennec, il saura utiliser ses loisirs à écrire *La Vie de deux Soeurs hospitalières*, et dans son active retraite de Landerneau il a, sinon achevé, du moins fort avancé le récit de *La Vie d'une*

Soeur converse morte en odeur de sainteté à l'Hospice de Morlaix. C'est aussi comme recteur de Kersaint qu'il écrit son *Heur adoration* et son *Araok hovez*, que tout le diocèse connaît et qui ne tendaient à rien moins qu'à accroître singulièrement dans son peuple la dévotion à la Sainte Eucharistie.

Nommé curé de Plouzévéde en 1889, son premier soin fut de bien instruire sa population ; il réussit à faire disparaître bon nombre d'abus, et si un scandale quelconque éclatait sur un point ou un autre, le pasteur faisait entendre d'énergiques protestations, si bien que le fléau des danses, hélas ! si commun en quelques endroits, ne put s'introduire dans sa paroisse. Il est vrai que le bon curé ne se ménageait pas pour faire circuler une vie religieuse très intense parmi ses ouailles : Confréries d'Enfants de Marie, de Mères chrétiennes, œuvre d'hommes, missions, adorations, érection de calvaires, il sut tout mettre en œuvre pour faire régner Notre Seigneur sur son peuple. Ce fut encore lui qui remit en honneur la dévotion à N.-D. de Berven, et l'on connaît les cantiques qu'il composa à la louange de la Mère de Dieu. C'est à Plouzévéde aussi, que M. Le Bail se révéla missionnaire, et parmi les nombreux prêtres qui assistaient lundi à ses obsèques, combien n'y en avait-il pas qui venaient remercier, une fois encore, ce brave soldat de Dieu, du bien que sa parole avait accompli dans leurs paroisses !

Faut-il après cela s'étonner qu'un grand nombre d'habitants de Kersaint-Plabennec et de Plouzévéde soient venus dire un dernier adieu à celui qui fut leur pasteur et aussi leur bienfaiteur, car les larmes de ces braves gens le disaient assez éloquemment.

Il y a quatre ans, étant donné l'état de ses yeux, M. le chanoine Le Bail se retira du saint ministère à Landerneau, sa paroisse natale. Son activité ne se démentit point : on doit le reconnaître, jamais retraite ne fut plus laborieusement employée : missions, adorations, retraites, il acceptait tout pour rendre service à un confrère ; et il trouvait encore le temps de travailler à un ouvrage qu'il n'aura pas pu terminer et qui reflétait ses deux grandes pensées : faire aimer le Pape et combattre, avec les derniers vestiges du Gallicanisme, le Libéralisme condamné par l'église. Cette activité dévorante, on peut le dire, devait avoir raison de son organisme fatigué : les médecins prodiguaient les conseils et les soins ; mais comment aussi bien commander l'inaction absolue à quelqu'un dont la vie entière a été une lutte ? « Bah ! disait-il souvent, bataillons, travaillons, nous aurons l'éternité pour nous reposer ! » Et cette éternité, il y est, le vénérable M. Le Bail : Dieu aura bien accueilli son loyal serviteur ; N.-D. du Folgoat aura intercédé pour celui qui se fit le propagateur de son culte, et qui disparaît de ce monde laissant à tous l'exemple d'une vie laborieusement et saintement remplie.

R. I. P.

Semaine Religieuse de Quimper et Léon, 19/12/1913 p. p. 923.